

## Communiqué de presse

Vendredi 31 mai 2013

### La FNPF reçue par François Hollande à l'Élysée

#### La Fédération Nationale de la Pêche en France plaide pour une politique de l'eau, de l'écologie et de la biodiversité ambitieuse

Le mardi 28 mai 2013, une délégation<sup>1</sup> de la Fédération Nationale pour la Pêche en France et de la protection du milieu aquatique conduite par son président, M. Claude Roustan, a été reçue par le Président de la République, M. François Hollande, en présence de la ministre de l'Écologie, Mme Delphine Batho.

Au cours d'une rencontre très conviviale, le président de la FNPF a salué l'écoute et la disponibilité du Président de la République et de la ministre de l'Écologie sur les attentes et les craintes de l'un des plus dynamiques et engagés réseaux associatifs français<sup>2</sup>. Tout en soulignant que des évolutions sont nécessaires, notamment par la création d'une Agence française de la biodiversité, M. Claude Roustan a insisté sur l'impérieuse nécessité de ne pas démanteler la politique de l'eau et de ne « raboter » ni ses ambitions ni ses moyens.

Le Président de la République a particulièrement été sensible à la légitime revendication de la FNPF de pleinement intégrer une nouvelle gouvernance écologique, notamment au sein de la conférence environnementale.

En pleine évaluation de la politique de l'eau et de débat sur la transition énergétique, le président de la FNPF, constatant que l'atteinte des objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) était compromise, n'a pas manqué de rappeler :

- son soutien au rapport du Conseil Economique Social et Environnemental relatif à « la gestion et l'usage de l'eau en agriculture<sup>3</sup> »;
- son opposition à tout ouvrage hydroélectrique nouveau, en particulier aux microcentrales, non justifié par un bilan coûts-bénéfices environnementaux positif. Le Président de la République a bien pris acte que le niveau d'équipement des cours d'eau français est maximal, sauf à remettre en cause les objectifs de la directive cadre sur l'eau et l'acceptabilité sociale des grands ouvrages. Eu égard aux efforts des producteurs historiques pour une meilleure intégration environnementale, la FNPF a précisé au Président de la République qu'elle soutient la réflexion portant sur des scénarios alternatifs à la mise en concurrence des concessions.

<sup>1</sup> Outre M. Claude Roustan, président de la FNPF, la délégation est composée de MM. Jean-Paul Doron, François Le Sager et Hamid Oumoussa, respectivement, premier vice-président, trésorier général et directeur général.

<sup>2</sup> La FNPF coordonne un réseau associatif composé de 93 fédérations départementales, 3 866 associations locales et quelques dizaines de milliers de bénévoles.

<sup>3</sup> [http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2013/2013\\_11\\_gestion\\_eau\\_agriculture.pdf](http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2013/2013_11_gestion_eau_agriculture.pdf)

Vendredi 31 mai 2013

La fiscalité écologique, les redevances Agences de l'eau, les compensations des ouvrages hydroélectriques, les inégalités environnementales, la composition des CESER, l'éducation à l'environnement, l'expertise et la participation citoyenne à la décision publique des associations et le statut de bénévole ont également été abordés.

Le Président de la République, attentif et fin connaisseur de la position équilibrée du réseau associatif pêche, a favorablement accueilli les légitimes attentes de la FNPF.

Pour le Président de la République : « un réseau associatif composé de 1,4 million de citoyens pêcheurs et 4 000 associations doit être écouté et respecté ».



#### À propos de la FNPF

Créée par la loi sur l'eau du 30 décembre 2006, la Fédération Nationale de la Pêche en France et de la protection des milieux aquatiques regroupe 93 fédérations départementales de pêche de loisir en eau douce et leurs 3 866 associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques. Forte de 1 319 314 pratiquants en 2012 et deuxième plus importante fédération sportive de France après celle du football, la FNPF agit pour promouvoir et développer le loisir pêche, contribuer à la protection des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole.

Pour plus d'infos : [www.federationpeche.fr](http://www.federationpeche.fr)

## Contact presse

Fédération Nationale de la Pêche en France  
et de la protection du milieu aquatique  
Alexandra Blin

17, rue Bergère - 75009 Paris  
[a.blin@federationpeche.fr](mailto:a.blin@federationpeche.fr)  
01.48.24.84.75

